

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative au quartier scolaire "Vogelenzang".

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Les habitants du « Vogelenzang », uniquement ceux qui habitent entre le boulevard Leemans et le cimetière, ont reçu un toutes-boîtes les invitant à assister à une réunion au sujet de la mise en place du quartier scolaire ou encore à laisser leur avis sur un site d'enquête.

Le mardi 15 février dernier a eu lieu ladite réunion par « Teams ». Peu d'habitants ont assisté à cette réunion. Il faut croire que cette manière de procéder ne soit pas adéquate.

Pouvez-vous me dire combien de personnes ont répondu au questionnaire ?

Avez-vous songé au problème posé par l'éternelle fermeture d'une partie de l'avenue des Immortelles qui ajoutera du chaos dans la circulation autour de l'école ? Il est bien dommage que le quartier côté avenue des Immortelles ne fasse pas partie de l'enquête.

Je m'interroge aussi sur l'accès à « l'Institut Saint-Nicolas » rue du Chant d'Oiseau alors que cette école possède un immense terrain à l'avant, côté chaussée de Mons où elle pourrait organiser un magnifique dépose-minute en toute sécurité. C'est particulièrement indécent, alors qu'on possède un tel terrain de provoquer des nuisances dans le quartier situé à l'arrière de l'école, donc, le quartier du « Vogelenzang ».

Mes questions sont les suivantes : combien d'habitants ont répondu à l'enquête ?

Est-ce qu'au travers de leurs réponses, pour autant que l'échantillon soit significatif, les habitants sont plutôt favorables ou non à l'établissement de ce quartier scolaire ?

Quand le test va-t-il être mis en place ? Avez-vous demandé à « l'Institut Saint-Nicolas » d'organiser un dépose-minute sur leur terrain privé ? D'avance merci pour vos réponses.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Merci pour votre question qui a retenu toute mon attention.

Ensemble avec les chercheurs de la « VUB », nous faisons un travail important pour améliorer la situation routière qui se reproduit tous les jours. Le constat est largement partagé, il faut un changement à ce chaos quotidien !

Cherchant à améliorer la situation, nous avons mené une enquête chez les écoles, les parents, les enseignants et les riverains.

Nous avons reçu 60 réponses des riverains, dont 57 en ligne et 3 en papier.

Nous avons aussi reçu 1251 réponses des élèves, et nous avons menés 7 workshops avec les enfants.

Nous avons également reçu 257 réponses des parents, écoles et 86 réponses des enseignants.

Les conclusions principales de ces retours sont : les écoles, parents, enseignants, et élèves sont d'accord que la sécurité routière est un problème aux entrées du quartier. Une rue scolaire pourrait être une solution pour améliorer la sécurité routière au quartier. Cependant,

nous avons aussi reçu/entendu des bonnes raisons contre l'implémentation d'une rue scolaire. Les répondants ont aussi fait des propositions pour améliorer la sécurité routière au quartier « Vogelenzang » sans implémenter une rue scolaire.

Nous continuons à travailler à une solution qui puisse satisfaire le plus grand nombre possible de parties prenantes. Nous sommes aidés en cela par les chercheurs experts et très appréciés de la « VUB », et continuons à travailler sans tabou. Nous ne sommes pas fixés sur le concept de quartier scolaire, mais sur un ensemble d'interventions qui répondent au mieux aux besoins identifiés. Malheureusement, il est trop tôt pour annoncer la date de mise en place d'un test.

En ce qui concerne votre question pour l'Institut Saint-Nicolas, nous leur avons effectivement invité, et je le réitère ici, à agir sur leur terrain privé. Comme vous le savez, en tant que Commune, nous ne pouvons pas intervenir nous-mêmes sur une propriété privée.